

Paris, le 20 septembre 2023

**Union  
-Indépendants**

**47-49 Avenue  
Simon Bolivar  
75019 Paris**

## **Union-Indépendants dénonce une proposition d'accord inacceptable des plateformes VTC sur la rémunération**

Union-Indépendants, représentant des travailleurs indépendants dans le secteur des VTC, exprime son indignation face à la proposition d'accord récemment présentée par les plateformes VTC lors des négociations ouvertes en cette rentrée. Cette proposition, qui prétend instaurer une "garantie minimale horaire de revenu d'activité", est une véritable insulte à l'égard de l'autonomie et de la liberté des travailleurs indépendants.

La récente proposition d'accord des plateformes VTC, visant à instaurer une garantie de revenu minimale par heure, est une aberration qui dénature profondément l'essence même de l'activité de VTC et ne profite pas à l'ensemble des VTC.

En se focalisant sur une rémunération horaire plutôt que sur une rémunération horo-kilométrique, cet accord ignore la réalité du travail des chauffeurs VTC.

Union-Indépendants tient à alerter vivement les autres organisations syndicales sur les implications de cet accord, qui semble ignorer les fondements même de l'activité de VTC et celle de travailleur indépendant. Il est crucial que toutes nos organisations prennent conscience des enjeux réels et agissent en conséquence pour défendre véritablement les intérêts des travailleurs que nous représentons.

Union-Indépendants appelle à une révision complète de la proposition d'accord sur la rémunération minimale de revenu d'activité pour les VTC, notamment l'intégration d'une grille de rémunération horo-kilométrique adaptée à chaque gamme de véhicule et la rémunération du temps d'approche. Ces éléments sont essentiels pour garantir une rémunération équitable et respecter l'indépendance des VTC.

Nous invitons toutes les plateformes VTC à reconsidérer leur position et à entamer un véritable dialogue avec les représentants des travailleurs indépendants.